

## PERMANENCES EN MAIRIE D'ORCHIES

Permanence CAF (Caisse d'Allocations Familiales)	Le Mercredi matin	Permanence de 09h00 à 12h00 (en dehors des vacances scolaires)
ORCHIES Ma santé (pour tous les habitants de la commune) Mutuelle JUST	Permanences sur RDV au 03 27 48 12 23 Le 1er & 3e jeudi de 9 h à 12 h	
Mutuelle CARAC	1 <sup>er</sup> mercredi du mois	Permanences avec Mr DAILLY sur R.D.V.
Conciliateur de Justice Mr DARCY)	Le Mardi matin	Sur RDV De 09 h 00 à 12 h 00 au 03 20 64 68 00
Monsieur le Maire (MR LUDOVIC ROHART)	Sur Rendez-Vous en Mairie - ☎ 03 20 64 68 00	
CPAM (Sécurité Sociale) ;	Le Jeudi matin et après-midi	<b>UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS</b> Sur <a href="http://ameli.fr/votre-caisse/nous-rencontrer/accueil-sur-rendez-vous">ameli.fr/votre caisse/nous rencontrer/accueil sur rendez-vous</a> Ou par téléphone au 3646
Permanences juridiques 2020	Le Vendredi après-midi	de 14h00 à 16h30 les vendredis 10 Avril, 10 Juillet et 09 Octobre
<u>CRAM- CARSAT RETRAITE</u>	<b>Se rendre à Villeneuve d'Ascq :</b> <b>Au siège : 11 allée Vauban le matin (sauf le mardi.)</b>	Ou sur rendez-vous En composant le 3960
Permanence PRO BTP	Le 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> Mardi (permanence) Et 2 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> samedi matin (sur RDV)	Renseignements au 03 20 12 35 35
Espace Info Energie	Le 3 <sup>ème</sup> Jeudi du mois à compter de janvier 2020	Permanence de 09h00 à 12h00